



[Toutes les modifications sont apportées par le FINAC]

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS DE LA QUARANTE-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES À LA QUATRE- VINGTIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Comité consultatif pour les questions financières (FINAC) a tenu sa quarante-sixième réunion sous forme hybride, tant en ligne qu'au siège de l'OMM les 18 et 19 juin 2026.

Approbation de l'ordre du jour et du programme de travail (point 2 de l'ordre du jour)

2. L'ordre du jour approuvé de la réunion et la liste des participants figurent respectivement à l'[annexe 1](#) et à l'[annexe 2](#) du présent document d'information.

Examen des documents du Conseil exécutif relatifs aux questions financières (point 3 de l'ordre du jour)

États financiers de l'OMM pour 2025 et rapport du Commissaire aux comptes (point 3.1 de l'ordre du jour)

3. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note de la présentation par le Secrétariat des états financiers de l'OMM pour 2025, notamment en ce qui concerne les résultats financiers pour 2025, l'accent étant mis sur la comparaison avec 2024 et la situation financière de l'OMM au 31 décembre 2025. Le Comité a demandé un certain nombre d'éclaircissements sur les états financiers, qui ont été fournis par le Secrétariat.

4. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note du rapport du Commissaire aux comptes, qui contient une opinion sans réserve. Le Comité consultatif pour les questions financières a salué le travail du Commissaire aux comptes, l'approche fondée sur les risques adoptée et les recommandations qui en ont résulté. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note de l'émission par le Commissaire aux comptes de 18 recommandations concernant l'audit financier de 2025. Le Comité consultatif pour les questions financières s'est félicité de l'acceptation par le Secrétaire général de ces recommandations. Le Comité consultatif pour les questions financières a également noté que des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations d'audit des années précédentes, un total de 83 % des recommandations émises entre 2020 et 2024 ayant été mises en œuvre. Le Comité consultatif pour les questions financières a en outre noté que 24 recommandations d'audit antérieures sont en cours de suivi.

5. Le Comité consultatif pour les questions financières a demandé qu'à l'avenir, le commissaire aux comptes envisage d'inclure dans ses rapports d'audit une indication du niveau de gravité des recommandations. Le Comité consultatif pour les questions financières a demandé à ce que

la hiérarchisation des recommandations puisse être examinée dans le cadre de l'appel à propositions relatif aux futurs commissaires aux comptes.

6. Le Comité a pris note du plan d'action de la direction sur les recommandations ouvertes du Commissaire aux comptes et de l'engagement de la direction à mettre en œuvre ces recommandations en temps opportun. Le Comité a encouragé la direction à veiller à ce que les recommandations du Commissaire aux comptes approuvées par le Secrétariat soient appliquées en priorité.

TRADUCTION NON OFFICIELLE

Recommandation 1 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [résolution 5.7/1 \(EC-80\)](#).

Examen de l'appel à candidatures pour la fonction de commissaire aux comptes 2028-2031 (point 3.2 de l'ordre du jour)

7. Le Comité consultatif pour les questions financières a examiné l'appel à candidatures pour la fonction de commissaire aux comptes de l'OMM pour 2028-2031 et a pris note de la présentation connexe du Secrétariat concernant la base des demandes de propositions, la forme de la lettre proposée pour les demandes et le résumé du processus de sélection du commissaire aux comptes de l'OMM pour 2028-2031.

8. Le Comité consultatif pour les questions financières a noté que l'appel à candidatures pour la fonction de commissaire aux comptes portait sur l'audit de sept entités non consolidées administrées par l'OMM. Le Comité consultatif pour les questions financières a demandé à l'OMM de s'assurer que le coût de ces audits soit pris en charge directement par les entités non consolidées et non financé par l'OMM.

9. Le Comité consultatif pour les questions financières a en outre noté que l'évaluation des coûts et des moyens financiers des propositions de commissaire aux comptes pourrait être élargie pour inclure la catégorie de voyages prévue par les Commissaires aux comptes lorsqu'ils se déplacent pour mener des activités liées à l'OMM.

10. Le Comité consultatif pour les questions financières a également pris note du rapport du Comité d'audit et de surveillance (COI), qui confirme que le CAO a examiné la demande de propositions pour le poste de vérificateur externe pour 2028-2031 et que le CAO est à l'aise avec le contenu de la demande de propositions.

Recommandation 2 :

Le Conseil exécutif est invité à adopter le projet [de décision 5.8/1 \(EC-80\)](#), modifié par l'ajout d'un texte concernant l'établissement de priorités et l'évaluation des coûts et des prix abordables.

État des contributions des Membres et situation financière de l'OMM (point 3.3 de l'ordre du jour)

11. Le Comité a rappelé que, conformément à l'[article 8.9 du Règlement financier](#), le Secrétaire général présente un rapport sur le recouvrement des contributions et des avances au Fonds de roulement.

12. Le Comité a noté avec préoccupation qu'environ la moitié (46 %) du total des contributions obligatoires pour 2026 restait impayée au 31 mai 2026 et que 98 % des arriérés au début de 2026 restaient impayés. Le Comité a également noté qu'au 31.0 mai 2026, 92 Membres n'avaient pas effectué de paiement en 2026 et que 37 Membres étaient soumis aux dispositions de la [résolution 37 \(Cg-XI\)](#). Le Comité a noté que le solde impayé de 77,8 millions de francs suisses (CHF) au 31 mai 2026 revêt un caractère significatif, représentant plus de 112 % du montant total des contributions mises en recouvrement au titre du budget ordinaire pour 2026.

13. Le Comité a pris note de la présentation du Secrétaire général concernant la situation actuelle des liquidités du Fonds général et des mesures prises par le Secrétaire général pour protéger les liquidités dans la mesure du possible, y compris le report de l'utilisation des réductions de coûts de la transformation du Secrétariat de l'OMM, le report des postes à

pourvoir, les mesures globales de limitation des coûts administratifs et programmatiques, des mesures provisoires liées aux frais de voyage et autres. Le Comité a également pris note de l'incidence positive sur la liquidité de la contribution d'un Membre au Centre des biens communs de l'OMM et du gouvernement hôte pour l'annulation des paiements 2025 et 2026 du prêt lié à la construction du siège de l'OMM à Genève.

14. Le Comité a noté que l'analyse de liquidité du Fonds général, telle que présentée par le Secrétaire général, prévoit que la liquidité du Fonds général devrait pouvoir être maintenue jusqu'au premier semestre de 2027 ; toutefois, le Fonds de roulement devrait être utilisé au cours du second semestre de 2027. Le Comité a en outre noté que l'analyse de liquidité est fondée sur l'hypothèse que les Membres continueront d'effectuer les paiements selon un schéma comparable aux années précédentes et que les mesures de limitation des coûts identifiées pourront être mises en œuvre.

15. Le FINAC a encouragé le Secrétariat à continuer de pratiquer une gestion financière solide, rapide et transparente ; de souligner l'importance pour les Membres du paiement ponctuel des contributions mises en recouvrement et les conséquences des retards de paiement ; et renforcer le travail important de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif sur les modifications recommandées aux Plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027 afin de soutenir la liquidité du Fonds général. Le Comité consultatif pour les questions financières a en outre noté qu'il était important pour l'OMM de se concentrer sur les activités hautement prioritaires.

Recommandation 3 :

Le Conseil exécutif est invité à exhorter les Membres dont les contributions n'ont pas été acquittées à régler leur dû dans les plus brefs délais, car un règlement différé pourrait réduire la mise en œuvre efficiente et efficace des activités approuvées par l'OMM et exposer le Secrétariat au risque de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations envers des tiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

Modifications des Plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027 en raison des problèmes de liquidité actuels de l'OMM (point 3.4 de l'ordre du jour)

16. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport des coprésidents de l'Équipe spéciale sur les modifications recommandées aux plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027, tel qu'il figure dans le [document EC-80/INF. 2.3\(6\)](#).

17. Le Comité a pris note de l'approche globale, rigoureuse et collaborative adoptée par l'Équipe, combinant analyse quantitative et évaluation qualitative pour appuyer une hiérarchisation cohérente des résultats du Plan opérationnel pour tous les buts à long terme (BLT), et que l'exercice d'établissement des priorités n'a pas remis en question l'orientation stratégique établie dans le Plan stratégique 2024-2027. Le Comité a également pris note de la proposition tendant à ce que le Conseil exécutif approuve l'ensemble des conclusions de l'Équipe spéciale, en particulier l'accent mis par celle-ci sur la priorité accordée à la protection des fonctions opérationnelles et normatives de base de l'Organisation et sur le maintien de l'intégrité des systèmes mondiaux et du passage de la recherche à l'exploitation.

18. Deux membres du FINAC ont exprimé l'avis qu'ils pensaient que certains résultats pourraient être classés dans différents niveaux (par exemple, les activités de politique climatique et les études socio-économiques dans le cadre des objectifs stratégiques 1.2, 2.1.10 Météorologie de l'espace, 4.0.02 Système des Nations Unies pour le développement et 5.4.11 Vers un plan de zéro émission nette) ; toutefois, le Comité consultatif pour les questions financières a généralement estimé que les résultats du processus rigoureux mené par l'Équipe spéciale devraient être approuvés tels quels par le Conseil exécutif.

19. Le Comité a également pris note des prochaines étapes du processus, notamment le nouvel examen par le Secrétaire général des produits classés au niveau 2, en coordination avec les présidents des commissions techniques et le président du Conseil de la recherche, en vue de déterminer comment ils pourraient être mis à l'échelle, séquencés ou réduits afin d'identifier des réductions de coûts tangibles dans l'environnement actuel de liquidité tout en préservant leurs éléments hautement prioritaires puis consulter les présidents des conseils régionaux avant de mettre la dernière main aux ajustements proposés. Le Comité a noté qu'il était attendu que tous les Membres de l'OMM soient informés des résultats détaillés de l'examen, y compris des détails sur les économies recensées et les incidences sur la mise en œuvre, dès que celui-ci sera achevé.

Recommandation 4 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [résolution 6.1/1 \(EC-80\)](#).

Processus d'élaboration et éléments des dépenses maximales pour la vingtième période financière (2028-2031) (point 3.5 de l'ordre du jour)

20. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note du processus d'élaboration et des éléments relatifs aux dépenses maximales pour la vingtième période financière (2028-2031), tels que présentés par le Secrétariat dans le document [EC-80/INF. 6.3](#)

21. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note de la présentation du Secrétariat sur les éléments à inclure dans l'élaboration de la proposition relative au montant maximal des dépenses, y compris les économies et les gains d'efficacité découlant de la transformation du Secrétariat de l'OMM et d'autres mesures d'efficacité. Le Comité consultatif pour les questions financières a en outre noté que le document [EC-80/INF. 6.3](#) **faisait explicitement référence à** l'incidence de l'inflation pour la vingtième période financière.

22. Le FINAC a pris note des informations fournies concernant les deux scénarios potentiels reflétés dans le document [EC-80/INF. 6.3](#) – Croissance nominale nulle (ZNG) et croissance réelle zéro (ZRG). Le Comité consultatif pour les questions financières a indiqué que la proposition de dépenses maximales devrait être fixée initialement à la croissance nominale nulle et que toute proposition supérieure à la croissance nominale nulle, accompagnée d'une justification importante et complète de la mise en œuvre supplémentaire.

23. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note du processus prévu pour l'élaboration et l'approbation du montant maximal des dépenses total proposé pour la vingtième période financière, notant que les documents devraient être publiés d'ici au début du mois de décembre 2026 et qu'ils seront examinés par le Conseil exécutif à sa session de février 2027.

24. Le FINAC a réitéré l'importance de continuer à déterminer et à mettre en œuvre des gains d'efficacité et à classer les activités par ordre de priorité dans l'élaboration de la proposition de dépenses maximales. Le Comité consultatif pour les questions financières a également souligné l'importance d'un financement adéquat des services linguistiques et de l'alignement soigneux des ressources sur les mandats hautement prioritaires de l'Organisation et les résultats attendus.

25. Le FINAC a en outre demandé à savoir si la proposition de dépenses maximales, ainsi que le plan stratégique et le plan opérationnel sous-jacents, contiendront des détails sur les extrants et les besoins en ressources pour les fonctions habilitantes (par exemple, les finances, les ressources humaines, l'administration, etc.). Il a confirmé que ces éléments seraient explicitement mentionnés dans les documents de planification susmentionnés.

Recommandation 5 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [résolution 6.3/1 \(EC-80\)](#).

Questions d'audit et de contrôle (point 4 de l'ordre du jour)

Rapport du Comité d'audit et de contrôle (point 4.1 de l'ordre du jour)

26. Le FINAC a reçu le rapport du président du Comité d'audit et de contrôle (AOC), qui a été soumis au Conseil exécutif conformément au mandat de l'AOC. Le Comité consultatif pour les questions financières a pris note des observations du Comité d'audit et de contrôle concernant les états financiers, les questions de vérification interne et externe, le Corps commun d'inspection et d'autres questions de contrôle.

27. Le FINAC a exprimé sa gratitude pour le travail du Comité d'audit et de contrôle ainsi que pour l'auto-évaluation qu'il a réalisée. Le Comité consultatif pour les questions financières s'est en outre félicité du rapport complet et amélioré du Comité d'audit et de contrôle. Le Comité consultatif a également demandé au Comité d'audit et de contrôle de veiller à ce que ses activités restent dans le cadre de son mandat et qu'elles n'empiètent pas sur celles du FINAC. Le Comité consultatif pour les questions financières a également exprimé le souhait que le Comité d'audit et de contrôle envisage d'interagir avec les Membres de l'OMM entre les sessions et de poursuivre son examen de la gouvernance de l'IA à l'OMM. Le Comité consultatif pour les questions financières (FINAC) souhaiterait recevoir des observations du Comité d'audit et de contrôle relatives aux incidences de la 80e session des Nations Unies sur l'OMM, le cas échéant.

Recommandation 6 :

Il est recommandé au Conseil exécutif d'adopter le projet de [décision 5.9/1 \(EC-80\)](#).

Rapport sur les activités du Corps commun d'inspection et suite donnée aux recommandations (point 4.2 de l'ordre du jour)

28. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport du représentant du CCI, qui a noté les activités du CCI.

29. Le Comité consultatif pour les questions financières s'est félicité de la présentation du Secrétaire général sur la situation du CCI et a pris note des progrès réalisés par le Secrétaire général dans la mise en œuvre des recommandations du CCI. Le Comité consultatif pour les questions financières a été saisi du rapport sur les rapports du CCI publiés depuis la soixante-neuvième session du Conseil exécutif (EC-79). Le Comité consultatif pour les questions financières a noté que le rapport avait été examiné par le Comité d'audit et de contrôle et que ses observations avaient été intégrées comme il convenait. Le Comité consultatif pour les questions financières a reconnu la valeur des rapports et des recommandations du CCI. Le Comité consultatif pour les questions financières a examiné la réponse de la direction aux recommandations contenues dans les rapports du CCI et a réaffirmé l'importance pour le Secrétariat de participer aux examens du CCI et de mettre en œuvre les recommandations du CCI en temps opportun.

30. Le FINAC a noté que le représentant du CCI n'était pas disponible pour interagir avec le FINAC et qu'ils feraient des présentations au Conseil exécutif. Le FINAC a demandé que, compte tenu du rôle important du CCI, le Secrétariat assure la liaison avec le CCI pour s'assurer qu'un représentant du CCI est disponible et présent pour les futures sessions du

FINAC où des sujets du CCI figurent à l'ordre du jour du FINAC. Le Comité consultatif pour les questions financières a également noté que le rapport sur la structure des organes constituants de l'OMM ne lui avait pas été présenté, car il ne relève pas de ses attributions.

Recommandation 7 :

Il est recommandé au Conseil exécutif d'adopter le projet de [décision 5.9/3 \(EC-80\)](#).

Rapport annuel de responsabilité du Bureau du contrôle interne pour 2025 (point 4.3 de l'ordre du jour)

31. Le FINAC a reçu le rapport annuel de responsabilisation du Bureau du contrôle interne pour l'année 2025. Le Comité a noté que le rapport du Bureau du contrôle interne contenait un résumé, la portée et les conclusions des missions menées au cours de l'année. Il contient aussi chaque année un avis du Bureau du contrôle interne sur le système de contrôle interne de l'OMM. Le Comité consultatif pour les questions financières a noté que le rapport avait été examiné par le Comité d'audit et de contrôle et que ses observations avaient été incorporées le cas échéant.

32. Le FINAC a demandé des éclaircissements spécifiques au Bureau du contrôle interne et au Secrétariat concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations en suspens hautement prioritaires, y compris celles relatives aux voyages de tiers, à la gestion des performances et aux services linguistiques, et a encouragé le Secrétariat à établir des priorités et à suivre la mise en œuvre de ces recommandations en priorité.

33. Le FINAC a demandé des éclaircissements sur l'état de l'assurance des contrôles du système Quantum géré par l'hôte du système, le PNUD. Le Secrétariat a précisé qu'il ne s'agissait pas de préoccupations concernant les contrôles internes, car il n'y a pas eu de conclusions d'audit significatives de la part des vérificateurs internes ou externes du PNUD, mais plutôt de la capacité des vérificateurs extérieurs à obtenir une assurance à leurs fins de vérification. Le Comité consultatif pour les questions financières a demandé au Secrétariat de continuer à travailler avec le PNUD et d'autres organisations partenaires du projet Quantum afin de trouver une solution pour aider le Commissaire aux comptes à obtenir l'assurance requise.

34. Le FINAC a suggéré qu'à l'avenir, les rapports annuels de responsabilisation du Bureau du contrôle interne intègrent des indicateurs de performance clés afin de favoriser la transparence et la gouvernance. Le Comité consultatif pour les questions financières a reconnu qu'une grande partie des données à l'appui des indicateurs de performance clés sont déjà disponibles. Le Comité consultatif pour les questions financières a également suggéré que le Bureau du contrôle interne examine comment améliorer la coordination avec les autres organes de contrôle de l'ONU et envisage de demander à ce dernier de procéder à un examen collégial de la fonction d'évaluation de l'OMM.

Recommandation 8 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [décision 5.9/2 \(EC-80\)](#).

Examen des documents du Conseil exécutif relatifs à d'autres questions financières liées à l'administration et aux ressources humaines (point 5 de l'ordre du jour)

Rapport sur les ressources humaines (point 5.1 de l'ordre du jour)

35. Le FINAC a pris note de la présentation du Secrétariat sur le rapport sur les ressources humaines. Le Comité consultatif pour les questions financières a examiné le contenu du rapport et a formulé des observations à ce sujet.

36. Le FINAC a suggéré que la stratégie RH et le cadre de compétences révisés soient finalisés et mis à la disposition des Membres en priorité. Le Comité consultatif pour les questions financières a en outre estimé que la stratégie RH révisée pourrait bénéficier de l'ajout d'indicateurs de performance clés, ce que le Secrétariat a confirmé.

37. Les membres du FINAC ont exprimé diverses positions concernant la représentation des sexes et de la géographie dans les décisions d'embauche. En réponse, le Secrétariat a confirmé que le mérite était le principal moteur des décisions d'embauche et que d'autres facteurs entrent en ligne de compte lorsque des candidats aux qualifications égales entrent en ligne de compte. Le Secrétariat a précisé en citant l'exemple du recrutement récent de cinq postes de direction, qui a abouti à ce que quatre des cinq candidats sélectionnés soient des hommes.

38. Le FINAC a également suggéré qu'à l'avenir, les rapports sur les ressources humaines comprennent des informations supplémentaires agrégées et significatives sur les consultants et que les rapports sur les ressources humaines soient publiés en temps opportun.

Recommandation 9 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [décision 5.10/1 \(EC-80\)](#).

Rapport sur les achats (point 5.2 de l'ordre du jour)

39. Le FINAC a pris note de la présentation du Secrétariat sur le rapport sur les achats. Le Comité consultatif pour les questions financières a examiné le contenu du rapport et a formulé des observations à ce sujet.

40. Le FINAC a formulé un certain nombre d'observations concernant le rapport sur les achats et a suggéré que le Secrétariat continue d'examiner les coûts standard, d'assurer une gouvernance solide en matière d'approvisionnement à fournisseur unique et de questions connexes. Le FINAC a également suggéré que les futurs rapports sur les achats rétablissent des informations spécifiques concernant les méthodes d'approvisionnement (par exemple, demande de proposition, demande de prix, etc.). Le Comité consultatif pour les questions financières a demandé un complément d'information sur la coopération avec le système des Nations Unies, qui sont fournies par le Secrétariat.

Recommandation 10 :

Il est recommandé que le Conseil exécutif adopte le projet de [décision 5.10/2 \(EC-80\)](#).

Adoption du rapport de la réunion FINAC-46 à la 80ème session du Conseil exécutif (point 6 de l'ordre du jour)

41. La quarante-sixième réunion du Comité consultatif pour les questions financières a réuni 35 Membres, représentant environ 18 % des Membres de l'OMM. Le FINAC encourage les Membres à participer activement à ses réunions afin de veiller à ce que les points de vue et les besoins de tous les Membres soient pris en compte.

42. Le Comité a préparé et adopté le rapport du FINAC-46 à EC-80.

Recommandation 11 :

Le Conseil exécutif prie le Secrétariat de continuer à mieux faire connaître le Comité consultatif pour les questions financières et son ouverture à tous les Membres afin d'accroître la participation à ses réunions.

Date et lieu de la quarante-septième réunion du Comité consultatif pour les questions financières (point 7 de l'ordre du jour)

43. Le Comité a décidé que la prochaine réunion du Comité consultatif pour les questions financières se tiendrait, sous réserve d'une décision finale du Conseil exécutif à sa 80e session, en format virtuel le 15 février 2027, immédiatement avant la réunion de l'EC-81.

Annexes : 2

ANNEXE 1**ORDRE DU JOUR****1. Ouverture de la session****2. Approbation de l'ordre du jour et de l'ordre du jour****3. Examen des documents du Conseil exécutif sur les questions financières**

Ordre du jour	Élément	Documents*
3.1	États financiers de l'OMM pour 2025 et rapport du Commissaire aux comptes	EC-80/Doc 5.7 EC-80/INF. 5.7(1) EC-80/INF. 5.7(3) EC-80/INF. 5.7(4)
3.2	Examen de l'appel à candidatures pour la poste de commissaire aux comptes 2028-2031	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.8
3.3	État des contributions des Membres et situation financière de l'OMM	EC-80/INF. 5.7(2)
3.4	Modifications des Plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027 en raison des problèmes de liquidité actuels de l'OMM	EC-80/Doc 6.1 EC-80/INF. 2.3(6)
3.5	Processus d'élaboration et éléments des dépenses maximales pour la vingtième période financière (2028-2031)	EC-80/Doc. 6.3 EC-80/INF. 6.3

*Documents relatifs à la quatre-vingtième session du Conseil exécutif (EC-80) : [EC-80 – Informations sur la session](#)

4. Questions d'audit et de surveillance

Ordre du jour	Élément	Documents*
4.1	Rapport du Comité d'audit et de contrôle	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.9(1)
4.2	Rapport sur les activités du Corps commun d'inspection et sur la suite donnée aux recommandations	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.9(3)
4.3	Rapport annuel de responsabilisation du Bureau du contrôle interne pour 2025	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.9(2)

5. Examen des documents du Conseil exécutif sur d'autres questions financières liées à l'administration et aux ressources humaines

Ordre du jour	Élément	Documents*
5.1	Rapport sur les ressources humaines	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.10(1)
5.2	Rapport sur les achats	EC-80/Doc. 1 EC-80/INF. 5.10(4)

6. Adoption du rapport du FINAC-46 à l'EC-80

Élément	Documents*
Rapport de la FINAC-46 à l'EC-80	EC-80/INF. 5.7(5)

7. Date et lieu de la quarante-septième réunion du Comité consultatif pour les questions financières

LISTE DES PARTICIPANTS

(1) MEMBRES PRINCIPAUX

Abdulla Al Mandous, Président de l'OMM

Fetene TESHOME Président du CR I (Afrique)

Ayman Salem GHULAM Président du CR II (Asie)

Eduardo MINGO, Président du CR III (Amérique du Sud)

Evan THOMPSON Président du CR IV (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes)

2) REPRÉSENTANTS DES MEMBRES DE L'OMM

Australie

Jay CAMPBELL Délégué

Stuart MINCHIN Délégué

Louise WICKS Déléguée

Azerbaïdjan

Gadirov Délégué RUSLAN

Brésil

Carlos Alberto ANDRADE E JURGIELWICZ Délégué

Marcia DOS SANTOS SEABRA Déléguée

Camila FREZ Déléguée

Territoires britanniques des Caraïbes

Arlene LAING Déléguée

Burkina Faso

Mariam TIDIGA Observatrice

Cameroun

Simplice TCHINDA TAZO Délégué

Canada

Samy PELERIN Délégué

Chine

Zhenlin CHEN Délégué
Délégué Guolin HAN
Délégué de Xiaodan NA
Délégué de Xianghua XU
Chen ZHANG Délégué

Le Congo

Délégué PASCAL MANANGA

Égypte

Nadia EL-SEBAAY Déléguée
Kamal FAHMEY Délégué
Samira REFAAT Déléguée

Éthiopie

Kinfe HAILEMARIAM Délégué
Mihret MULUGETA Délégué

France

Cyrille HONORE Délégué
Pauline JOYEUX Déléguée
Nawal Déléguée SAAD

Allemagne

Sarah JONES Déléguée
Stefanie MEY-RICHTERS Déléguée

Inde

Délégué Yatinder PRASAD

Irlande

Eoin MORAN Délégué

Italie

Marco LAPERUTA Délégué

Japon

Délégué Atsushi GOTO
Naohisa KOIDE Déléguée

Délégué Kazuki KUWATA

Natsumi Déléguée TANJI

Kenya

Peter MASIKA Délégué

Edward MURIUKI Délégué

Délégué de Chito NJERIA

Mexique

Lucia RAMON TORRES Déléguée

Juan SALDANA COLIN Délégué

Pays-Bas

Délégué Commerijn PLOMP

Nouvelle-Zélande

James LUNNY Délégué

Norvège

Jordis TRADOWSKY Délégué

République de Corée

Chanki JEONG Déléguée

Fédération de Russie

Anton MINAEV Délégué

Ivan TARUTIN Délégué

Arabie Saoudite

Anwar ALMATRAFI Délégué

Mohammed BABIDHAN Délégué

Délégué Ghulam RAZAN

Yasser SAEED ALQAHTANI Délégué

Espagne

Fernando BELDA ESPLUGUES Délégué

Fernando BELDA-ESPLUGUES Délégué

Carlos María FERNANDEZ Délégué de GOMEZ

Suisse

Moritz FLUBACHER Délégué

Émirats arabes unis

Ebrahim K. AL HOSANI Délégué

Mary POWER Déléguée

Monikumar RAMAKRISHNAN Délégué

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Steven CALLAGHAN Délégué

Steven GREEN Délégué

Sarah JACKSON Déléguée

Elisabeth OSTROM Déléguée

États-Unis d'Amérique

Déléguée COWAN de Chelsea

Courtney Jeanne DRAGON Déléguée

Christina GOSACK Déléguée

Délégué Rakhi KASAT

Déléguée Clare KIMOCK

Daniel MULLER Délégué

(3) EXPERTS INVITÉS

Comité d'audit et de contrôle

Purnima MISHRA

Hock-Chye ONG

Commissaire aux comptes

Valeria LEOPIZZI

Carlo MANCINELLI

Dario PIERMARINI

Vanessa PINTO

Anna RUSSO

Leonardo SFERRAZZA